

La lettre d'information 1^{er} degré des écoles publiques de Haute-Loire



N°48
Décembre 2025



Actualités

Promouvoir l'égalité filles-garçons dès l'école primaire

L'égalité entre les filles et les garçons constitue une priorité nationale réaffirmée dans l'ensemble des orientations ministérielles. À l'école primaire, elle relève pleinement de notre mission éducative : permettre à chaque élève de se construire librement, hors des stéréotypes, et d'accéder à des apprentissages ambitieux. Les [ressources EDUSCOL](#) rappellent que les écarts entre filles et garçons se jouent très tôt, dans les interactions quotidiennes, la répartition de la parole, les attentes implicites, ou encore l'accès aux différentes disciplines.

Dans le premier degré, notre action doit être continue, visible et cohérente. Le cadre de labellisation « égalité filles-garçons » invite les écoles à structurer une démarche globale : diagnostic partagé, actions éducatives ciblées, adaptation des pratiques pédagogiques, traitement égalitaire des situations de classe, ouverture culturelle, formation des équipes. Les enjeux sont connus : lutter contre l'autocensure, particulièrement en mathématiques et en sciences ; promouvoir un langage respectueux et inclusif ; garantir une gestion équitable des espaces de vie scolaire ; encourager la mixité dans les jeux, les responsabilités et les projets.

Chaque enseignant joue un rôle essentiel. Les pratiques de classe, la vigilance dans le choix des supports, l'attention à la parole donnée, les encouragements adressés aux élèves ou encore la manière de présenter les métiers nourrissent la construction des représentations.

L'enjeu est collectif : donner à chaque élève les mêmes possibilités d'apprendre, d'oser et de réussir. Votre engagement quotidien est déterminant pour faire de l'école un espace exigeant, protecteur et émancipateur.

Contribuez à la mutualisation d'outils pour la direction par vos témoignages de pratiques en les envoyant par courriel à : referent-directeurs43@ac-clermont.fr ou au 04 77 79 12 16 et/ou IEN.CT1D-ia43@ac-clermont.fr

Film annuel du directeur d'école

Décembre



Sommaire



- p.1** Actualités
- p.1** Film annuel du directeur d'école
- p.2** Zoom sur...
- p.3** Événements et ressources à la une
- p.4** Apprendre avec le numérique
- p.5** EPS
- p.6** L'école inclusive



Zoom sur...



LES CIRCULAIRES

▪ **Circulaire n°2025-048 du 12 novembre 2025**

Demande de temps partiel – année scolaire 2026-2027

▪ **Circulaire n°2025-049 du 12 novembre 2025**

Demande de mise en disponibilité – année scolaire 2026-2027

▪ **Circulaire n°2025-050 du 13 novembre 2025**

Demande de cumul d'activités

▪ **Circulaire n°2025-052 du 19 novembre 2025**

Congés de formation professionnelle – année scolaire 2026-2027

 Vers la liste des circulaires



APPLICATION MÉTIER LIEN

Transmission mentions informatives aux familles

L'administration est tenue d'informer chaque année scolaire les responsables légaux du traitement des données recueillies, et de leur droit à la consultation et à l'opposition au partage de ces données entre professionnels infirmiers.

Les directeurs communiqueront le document joint [mentions informatives familles 2025](#) aux représentants légaux.

Aucune réponse n'est attendue en retour de ces communications en cas d'accord.



MÉMENTO DE RENTRÉE MISE À JOUR

L'article 30 a été mis à jour : il concerne les conventions et vous guide dans les démarches réglementaires.



CALENDRIERS SCOLAIRE

Les [calendriers scolaires](#) pour les années 2025-2026 et 2026-2027 sont publiés au Journal officiel.



L'ACTUALITÉ DE LA MATERNELLE

Le classeur de réussites pour l'école maternelle fait actuellement l'objet d'une réactualisation afin de tenir compte des programmes de maternelle entrés en vigueur en septembre 2025. Le Groupe départemental maternelle vous proposera prochainement de nouvelles ressources et outils.



ÉCOLE ET CINÉMA

Dans le cadre du projet École et Cinéma, les classes peuvent participer à un [concours](#) mettant à l'honneur l'éducation à l'image. Grâce aux ressources pédagogiques disponibles sur le site [EAC 43](#), les élèves développent leur regard critique et leurs compétences d'expression. Ce concours valorise pleinement les apprentissages réalisés en classe. Productions à envoyer avant le 15 mai 2026.



PARTICIPEZ AU CONCOURS « NON AU HARCÈLEMENT » ÉDITION 2026

Le Prix « [Non au harcèlement](#) » (NAH) invite les écoles et établissements à créer [une affiche ou une vidéo](#) pour sensibiliser et prévenir le harcèlement à l'école. Chaque école peut présenter un unique projet et concourir dans les catégories école ou inter-degré, ainsi qu'aux prix spéciaux : **cyberharcèlement, harcèlement sexiste et sexuel, inclusion**.

Les productions sont réalisées par les élèves, accompagnées par les équipes éducatives, et déposées via la plateforme « Démarches simplifiées » avant le **30 janvier 2026**. Le jury départemental se tiendra le mercredi 4 février. Le jury académique sélectionnera ensuite les productions pour le Prix National et décernera le Prix Coup de Cœur académique récompensé par un chèque de 1000 euros remis par la MAE.

Ce prix est un excellent levier pour impliquer les élèves, renforcer le climat scolaire et valoriser les actions menées dans votre école.



Pour tout besoin d'accompagnement, vous pouvez contacter :

Nathalie PARADIS Dsden43.ref.harcelement@ac-clermont.fr

Guillaume MARAIS CultureHumaniste_EM43@ac-clermont.fr

04.71.04.57.20

04.71.04.56.93

Téléchargez les documents



JOURNÉE NAH – QUESTIONNAIRE D'AUTOPOSITIONNEMENT

En lien avec la journée NAH, les écoles primaires et élémentaires organisent la passation obligatoire du questionnaire d'autopositionnement auprès des élèves du CE2 au CM2.



Courrier aux écoles

2/6

Événements et ressources à la une



L'EDD EN LIGNE

Sur le site Espace pédagogique de la DSDEN 43 (rubrique Ressources pédagogiques départementales), l'équipe EDD vous propose des ressources dont Espèces à la loupe. Une espèce vous est proposée au début de chaque période, à vous de la reconnaître, l'observer et déposer sur l'espace dédié une photo ou le document de votre choix.



La fiche correction du tilleul, espèce de la première période, est en ligne et à votre disposition. Merci de faire vivre cette page au travers de votre participation et de vos propositions.



MODULE DE FORMATION « ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE »

Cette formation Magistère présente le programme EVAR, ses intentions et ses modalités de mise en œuvre.

Retrouvez les repères pour la mise en œuvre du programme EVAR dans le premier degré.



LABELLISATION ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

La labellisation contribue à valoriser l'ensemble des actions que vous mettez déjà en place dans votre école. Pour une labellisation niveau 1 et 2, nous vous invitons à déposer votre dossier pour le 30 avril 2026 dernier délai. Retrouvez le dossier à compléter ainsi qu'un guide d'action.



Tous les dossiers sont à envoyer à : ce.pvs@ac-clermont.fr

Un partenariat avec la GMF valorise les actions mises en œuvre dans le cadre de cette politique égalitaire.

Un Jury attribuera un prix de 500 euros pour le premier degré à la vidéo qui mettra en scène **une présentation de l'ensemble des actions menées dans une école**. Le format est très simple : vidéo de deux minutes maximum, réalisée uniquement avec les ressources de l'établissement sans appel à une structure extérieure. Ces vidéos devront être transmises au service vie scolaire via FILE SENDER pour le 30 avril 2026. Contact : Cécile PAGE, Chargée de mission égalité filles-garçons et lutte contre les discriminations cecile.page@ac-clermont.fr



CAMPAGNE DE LABELLISATION EUROSCOL

Créé en 2019, le label national « Euroscol » reconnaît l'engagement dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements scolaires et s'inscrit dans la construction d'un Espace européen de l'éducation.

Toute structure scolaire, de la maternelle au post-bac, peut déposer un dossier de candidature, afin de valoriser son engagement envers l'Europe et l'international.



Le label Euroscol est délivré par une commission de sélection académique, la prochaine se réunira en mai 2026.

Si vous souhaitez candidater, vous pouvez demander le dossier de candidature à Lucile Bernadac, conseillère pédagogique LVE : lve43@ac-clermont.fr



CONCOURS ZÉRO CLICHÉ 2026

Le concours Zéro cliché qui déconstruit les stéréotypes de genre dans la vie quotidienne est lancé !

De la maternelle au lycée, ce concours permet de faire concevoir à vos élèves des productions médiatiques pour analyser les stéréotypes de genre dans la vie quotidienne : espace public, sport, médias, école... La production peut être individuelle ou collective.

Les inscriptions et le dépôt des candidatures sont possibles **du 25 novembre 2025 au 10 avril 2026** en remplissant [ce formulaire](#).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [le site du pôle EMI-CLEMI académique](#).



« LE PUY DES MONTBELIARDES » CONCOURS DE PRESTIGE NATIONAL

L'événement est reporté en 2027.

Il aura lieu du 24 au 28 mars 2027 sur la place du Breuil et au jardin Henri Vinay, au Puy-en-Velay.



3/6

Apprendre avec le numérique



IMPULSION DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Parmi les nouveaux articles du site académique.



21 NOVEMBRE 2025



24 NOVEMBRE 2025



CYCLE STÉRÉOTYPES DE GENRE ET EMI - SOPHIE JEHEL : QUEL RÔLE JOUENT LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES ?

Au lendemain de la publication du « rapport TikTok », une question s'impose : par quels mécanismes les plateformes de réseaux sociaux participent-elles à renforcer les stéréotypes de genre ? Ces bulles algorithmiques sont-elles vraiment impossibles à « éclater » ? Et surtout, comment accompagner les adolescents pour qu'ils puissent grandir et se construire comme citoyens libres et éclairés ?



Avec l'intervention de Sophie Jehel, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris VIII.



QU'ENTEND-ON PAR... DOOMSCROLLING ?

Le « doomscrolling » est un néologisme popularisé en particulier pendant la crise du COVID qui signifie littéralement « faire défiler des contenus anxiogènes ».

Il désigne donc la quantité de temps excessive à absorber ces contenus. Cette pratique qui touche de nombreux jeunes peut avoir des conséquences sur la santé mentale et les relations sociales.

Le « doomscrolling » rentre en écho avec d'autres notions comme le phénomène du Fear of Missing Out (FOMO), la peur de manquer quelque chose, qui pousse à scroller toujours plus.

Il crée un sentiment de lassitude et de trop-plein d'informations, surtout anxiogènes. Une [enquête de 2024](#) soulignait d'ailleurs « l'exode informationnel » de millions de Français saturés d'informations anxiogènes, répétitives et conflictuelles. Face à cela, les jeunes et moins jeunes développent des stratégies d'autorégulation comme l'orientation des contenus, la désactivation des notifications, ou l'abonnement à des médias aux contenus positifs qui permettent de mettre à distance une info qui fait du bien et de nourrir les sociabilités.

Ce phénomène rappelle aussi le rôle que l'école a à jouer pour accompagner les élèves à se situer dans le paysage médiatique de l'information, s'informer, mais aussi comprendre les stratégies de « l'économie de l'attention ».

LA LETTRE EMI

La newsletter du CLEMI Clermont

N°2



CONCOURS « L'INTERVIEW SPORT »

Le magazine À Fond ! et le CLEMI s'associent pour lancer ce nouveau concours qui a pour but d'initier les élèves, du CP à la 5^e sur tout le territoire et à l'international, au journalisme sportif, angle idéal pour aborder avec eux la construction de l'information, ses enjeux sociétaux et de nombreux aspects de l'EMI. Les élèves vont devoir produire et réaliser une interview autour du thème « les supporters ».

Inscriptions jusqu'au 31 janvier 2026, date limite d'envoi des productions : 31 mars 2026.

Retrouvez toutes les informations sur la page dédiée du site du [CLEMI](#).



CANOTECH, WEBINAIRES

Formez-vous tout en échangeant entre pairs, en ligne, pour approfondir une problématique pédagogique précise grâce à des médiateurs expérimentés et en donnant la parole à un expert reconnu de la communauté éducative.



4/6

« Savoir-nager » en sécurité de la maternelle au lycée



« Savoir-nager » permet l'accès à toutes les pratiques aquatiques et nautiques mais c'est aussi une question de santé et d'utilité publique.

L'enseignement de la natation scolaire vise à assurer la sécurité des élèves et à développer leurs compétences aquatiques conformément aux programmes d'éducation physique et sportive (EPS).

- Sécurité aquatique : Permettre aux élèves d'évoluer en sécurité dans un milieu aquatique surveillé.
- Apprentissage progressif : Construire des compétences aquatiques tout au long de la scolarité, de la maternelle au lycée.
- Aisance aquatique : Favoriser les premiers apprentissages pour une pratique sereine et sécurisée.
- Continuité pédagogique : Assurer une progression cohérente, notamment via des évaluations comme le Pass-nautique avant la fin du CM2.



L'ATTTESTATION DU SAVOIR-NAGER EN SÉCURITÉ (ASNS)

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou 6^e.

Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le chef d'établissement, est signée par le professeur des écoles et un professionnel agréé à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège ou au lycée. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).

• L'ASNS en vidéo

Un grand merci aux élèves de l'école élémentaire publique Michelet du Puy-en-Velay et à leurs enseignants pour leur contribution.



• L'ASNS en BD

Afin de permettre aux élèves d'assimiler et d'imager les actions de l'ASNS, le Groupe départemental EPS 43 propose un récit et une illustration du test.

• Un support de validation du test (critères)

Quelques précisions sur les exigences du test afin que les aptitudes de nos élèves soient évaluées en toute cohérence.



L' AISANCE AQUATIQUE

Dans le cadre de son plan de lutte contre les noyades, le ministère des sports lance une série de tutoriels vidéos didactiques et ludiques qui vous permettra de transmettre aux enfants les notions élémentaires de l'aisance aquatique.

• L'aisance aquatique en vidéo

9 minutes pour comprendre l'approche du milieu aquatique et découvrir de nouvelles situations d'apprentissage. Ces premières expériences permettront de rendre l'enfant à l'aise dans l'eau pour prévenir les accidents, lutter contre l'aquaphobie et faciliter l'apprentissage ultérieur des techniques de nage.





UN MODULE DE FORMATION AUTOUR DES TROUBLES NEURO-DÉVELOPPEMENTAUX

Le Service Départemental de l'École Inclusive propose des animations spécifiques aux troubles neuro-développementaux : troubles du spectre de l'autisme, TDAH, Troubles Spécifiques du langage et des Apprentissages.

Vous trouverez également un MOOC divisé en 7 modules.

- Un premier module d'introduction générale sur les Troubles du Neuro-Développement (TND)
- Un module par TND.

Chaque module est composé de vidéos thématiques courtes que vous pouvez suivre à votre rythme.



EMPLOI DU TEMPS ET SÉQUENÇAGE, DEUX OUTILS POUR GÉRER LE TEMPS ET FAVORISER AINSI L'ACCESSIBILITÉ DES APPRENTISSAGES

Le site de l'ARASSAC propose des pictogrammes gratuits en ligne.



Désormais il se dote de deux applications :

- L'une permettant de créer des séquences.
- L'autre pour intégrer dans vos pratiques un EDT dynamique et structurant.



Magistère DEUX NOUVEAUX MODULES DE FORMATION « ÉCOLE POUR TOUS »

Les modules « école pour tous », lancés suite à la Conférence nationale du handicap du 26 avril 2023, visent à rendre l'école accessible à tous, avec des formations adaptées aux besoins généraux et spécifiques des élèves.

Deux nouveaux modules sont disponibles :

- Module 1 : École pour tous : [vers un cadre contenant et sécurisant](#)
- Module 2 : École pour tous : [vers un environnement capacitant](#)